

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/.../18../T/2025-2026  
RELATIF AU PARACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE  
BOUTIQUE D'INTRANTS**

**Date de Publication :** 2.../10./2025

**Date d'ouverture des offres :** 23./10./2025

**1. Objet**

« Le Maître de l'Ouvrage » invite, par le présent Appel d'Offres, les candidats admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour **Parachèvement des travaux de construction d'une boutique d'intrants située à Bujumbura.**

**2. Financement du marché**

Le Maître d'Ouvrage a obtenu du Gouvernement du Burundi un financement inscrit au budget de l'exercice 2025-2026 pour la mise en œuvre du projet intitulé « **Recherche sur les cultures et développement de l'industrie semencière** ». Une partie des fonds alloués dans le cadre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements relatifs à l'achèvement des travaux de construction d'une boutique d'intrants à Bujumbura, au cours du même exercice budgétaire.

**3. Mode de passation du marché**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

**4. Condition de participation**

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales et possédant les conditions administratives, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'un cas inéligibilité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

**5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures, heure locale à l'adresse ci-après : Direction Générale de l'ISABU (service Approvisionnements) située à l'Avenue de la Cathédrale, Tél. : 22 22 33 90.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un **bordereau de versement d'un montant de cent mille Francs burundais (100 000 Fbu)** libellé Achat du DAO N°DNCMP/...../T/2025-2026, non remboursable, versé sur le compte n° CC10003 intitulé « **sous-compte de transit des recettes non fiscales** ».

**6. Réunion d'information et visite de site**

Une réunion d'information et une visite de site obligatoires seront organisées le 10./10./2025. Les personnes de contact sont Monsieur BARAYAVUGA Philibert (61 125 782), NAHAYO Thierry (69 424 306) et IZEREYO Grévy (68 091 033).

S

### 7. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

### 8. Délai d'exécution

*L'ensemble des travaux sont à réaliser dans un délai maximum de soixante (60) jours calendaires à partir de la notification définitive du marché.*

### 9. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermés et rédigés en langue française parviendront à la Direction générale de l'ISABU, au plus tard le 23/10/2025 à 10 heures, heure locale. Elles porteront obligatoirement la mention : **Offre pour l'achèvement des travaux de construction d'une boutique d'intrants, DAO N° DNCMP/18/T/2025-2026, à n'ouvrir qu'en séance publique du 23/10/2025 à 10 heures 30 minutes.**

*Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de cinq millions francs burundais (5 000 000 FBU).*

Les offres seront ouvertes le 23/10/2025 à 10 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le ..../..../2025 à 10 heures.

Toute offre reçue après la date limite sera rejetée à l'ouverture des offres.

### 10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants, à la Direction Générale de l'ISABU à 10 heures 30 minutes.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marchés publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP assiste à l'ouverture des offres.

### 11. Critères de qualifications

Le présent Appel d'Offres s'adresse à tous les soumissionnaires remplissant les conditions d'admissibilité aux marchés publics, conformément à l'Article 151 de la loi n°1/04 du 29 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi, et n'étant pas dans une des conditions d'inéligibilité énumérées aux articles 153 à 161 du code des marchés Publics du Burundi.

Les soumissionnaires doivent cependant établir à la satisfaction du Maître de l'Ouvrage qu'ils ont les capacités et les ressources voulues pour mener à bien l'exécution du Marché, telles que spécifiées dans le Dossier d'Appel d'Offre.

Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.

### 12. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

### 13. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un (01) seul lot.

Fait à Bujumbura, le 11/10/2025

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ISABU

Dr. Samson MUSONERIMANA

